



Le guide des entreprises et porteurs de projets de la Région de Suippes

Édition 2026



ÉDITO

Chers entrepreneurs, chers porteurs de projets,

Entreprendre sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, c'est aujourd'hui pouvoir s'appuyer sur **un écosystème en mouvement, attentif aux réalités du terrain et résolument tourné vers l'action**. Convaincus que l'initiative économique est un levier essentiel de vitalité, d'emploi et d'attractivité, nous avons fait du soutien aux entreprises un axe de notre action publique.

Ces derniers mois, notre engagement s'est concrétisé par des actions structurantes et pragmatiques : **développement et commercialisation de zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises, accompagnement renforcé des porteurs de projets, soutien aux très petites entreprises, animation des réseaux économiques et valorisation des savoir-faire locaux**. À travers des temps d'échanges, des événements dédiés, des partenariats avec les acteurs consulaires et institutionnels, nous œuvrons chaque jour pour faciliter l'implantation, la création et le développement des entreprises.

Ce guide s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Plus qu'un simple outil d'information, il se veut un point d'entrée vers les ressources du territoire, un repère pour entreprendre sereinement et un témoignage vivant de l'énergie entrepreneuriale locale. Vous y trouverez des contacts, des dispositifs, mais aussi des retours d'expériences qui illustrent la diversité et la richesse de notre tissu économique.

Parce que l'attractivité d'un territoire se construit collectivement, nous croyons **à la force du dialogue, de la proximité et de la coopération**. La Communauté de Communes de la Région de Suippes restera à vos côtés pour **accompagner vos projets, encourager l'innovation et créer les conditions favorables à votre réussite**.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et espérons que ce guide contribuera, à sa manière, à faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles collaborations et de nouvelles réussites.

Continuons à bâtir ensemble un territoire entreprenant et dynamique.

François Collart

Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

SOMMAIRE

1. Présentation du territoire et ses atouts (p 4-7)

- 1.1 Le territoire (p 4-6)
- 1.2 Les atouts (p 7-9)

2. Les zones d'implantation (p 10-11)

3. Accompagnements et aides financières (p 12-25)

- 3.1 Le parcours d'accompagnement (p 12-14)
- 3.2 Accompagnement à la création d'entreprise (p 15-18)
- 3.3 Les aides financières (p 19-22)
 - 3.3.1 Les aides financières de la Région (p 20)
 - 3.3.2 Les aides financières européennes (p 21)
 - 3.3.3 Les aides financières de l'État (p 22)

4. Les dispositifs éligibles sur le territoire (p 23-25)

- 4.1 France Ruralités Revitalisation (p 23)
- 4.2 Aide à Finalité Régionale (p 24)
- 4.3 Territoire d'Industrie du Pays de Châlons (p 24)

5. Le tissu économique local (p 26-32)

- 5.1 Le camp militaire porte la consommation des ménages (p 26-27)
- 5.2 Données socio-économiques et emploi (p 28-29)
- 5.3 La présence d'entreprises industrielles leaders sur leur marché (p 30-32)



1. Présentation du territoire et ses atouts

1.1 Le territoire

7765

Habitants en 2022

Source : INSEE

16

communes

Habitée par 7765 personnes en 2022, la Communauté de Communes de la Région de Suippes regroupe 16 communes dans une région à la fois rurale et dynamique faisant le lien entre la Marne et les Ardennes.

Forte de son **patrimoine historique (5 sites classés à l'UNESCO)**, marquée notamment par la Première Guerre mondiale, elle s'engage aujourd'hui dans une **stratégie de développement économique**, au service de ses habitants et des entreprises locales.

Le territoire est également fier de la **présence des camps militaires** du 40ème régiment d'artillerie et le 132ème Régiment d'infanterie cynotechnique, qui font partie intégrante de l'identité locale. Ces camps, jouent un rôle essentiel non seulement sur le plan de la défense nationale, mais aussi pour l'économie locale en générant de l'emploi et en dynamisant la consommation.

Source Dossier INSEE 2023 de la collectivité : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200042620#graphique-FAM_G1



Figure 1 : Territoire de la CCRS

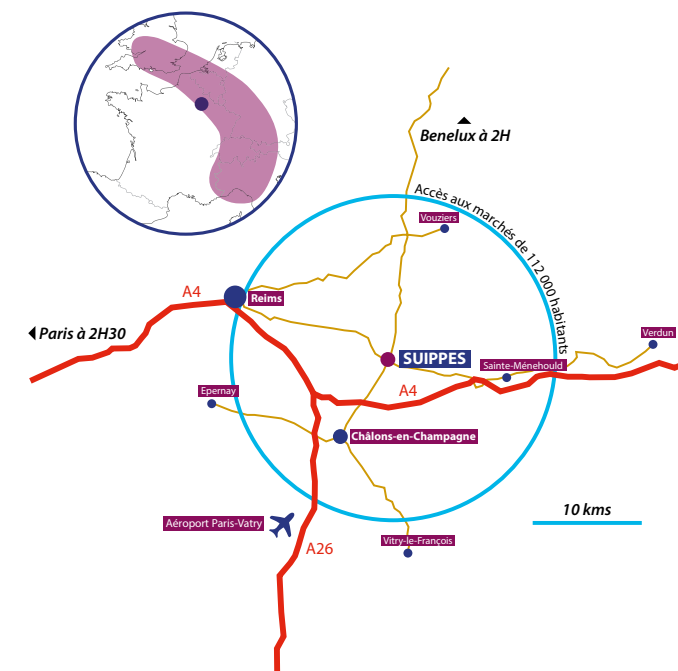


Figure 2 : Situation géographique du territoire

Ce territoire est situé à proximité des grandes voies de communication régionales reliant l'Île-de-France à l'Alsace mais aussi l'Aube aux Ardennes. Il offre **un cadre de vie privilégié tout en étant tourné vers l'avenir** avec la poursuite de projets comme la création d'un béguinage.

Grâce à des projets structurants comme la création du Parc d'Activités de la Plaine de Suippes, la collectivité favorise l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. Au quotidien, la Communauté de Communes de la Région de Suippes valorise les secteurs agricoles, touristiques et commerciaux.



Les élus et l'équipe de la CCRS

au service du développement économique du territoire.



Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes



Directrice Générale des Services
de la Communauté de Communes



Responsable du service
Aménagement et Développement Territorial



Chargé de mission
Développement économique



Conseillère numérique



Cheffe de projet
Territoire d'Industrie du Pays de Châlons

Nous contacter

- 15 place de l'Hôtel de Ville, 51600 Suippes
- contact@cc-regiondesuippes.com
- 03 26 70 08 60

1.2 Les atouts



Accès à la main d'oeuvre qualifiée:
Pôles de formations de Châlons-en-Champagne (20 minutes) et Reims (40 minutes), lycées de Somme-Suippe et Somme-Vesle.



Qualité de vie et attractivité du territoire :
Coût du logement attractif, cadre verdoyant et historique, services de proximité (école, collège, garde d'enfants, piscine, maison de santé, médiathèque, musée), tissu associatif actif.



Des dispositifs fiscaux avantageux :
FRR: France Ruralités Revitalisation, Territoires d'Industrie
AFR: Aides à Finalité Régionale



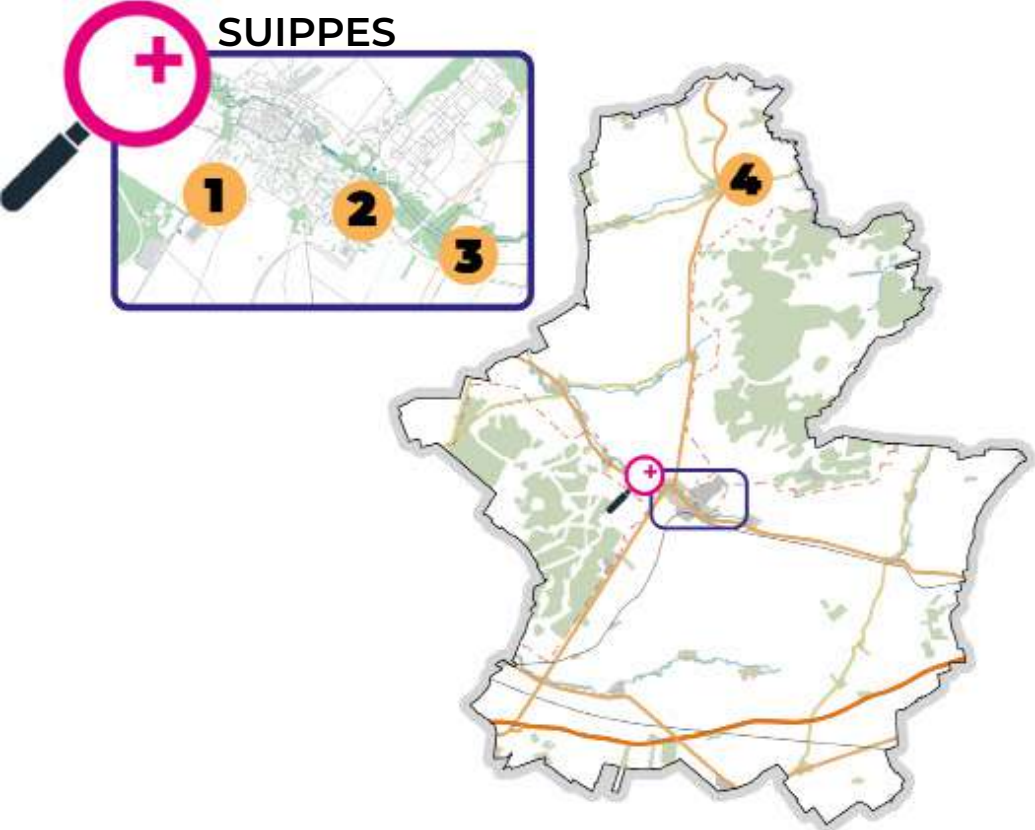
Accès aux infrastructures :
A4 et A26, Aréoport Paris-Vatry, D977 (route hors-gel), RN44.
Accès à un poste de transformation électrique.



Accès aux marchés :
Au coeur de la dorsale économique européenne.
A 2h du Bénéluxet à 2h30 de Paris.
112 000 habitants à 30km de route (source : smappen).



2. Les zones d'implantation



1

Parc d'activités de la Plaine de Suippes Localisation : Suippes

Superficie totale de la zone
14,3 hectares.
Superficie des parcelles disponibles
1,69 hectares dont 5 parcelles de 1630 m² et un macro-lot de 8807 m².
Raccordements disponibles
Eau (300m³ / jour), électricité (8,3 MWh), présence d'un poste source, fibre optique, tout à l'égout.
Aménagements et services
Espaces de stationnement et éclairage public.
Cadre juridique
Plan local d'urbanisme et règlement de lotissement (nous contacter).
Vocation sectorielle
Industrie, artisanat, logistique.



2

Zone artisanale et commerciale de la Louvière Localisation : Suippes

Superficie totale de la zone
6,24 hectares.
Superficie des parcelles disponibles
1,34 hectares.
Raccordements disponibles
Eau (300m³ / jour), électricité (10,6 MWh), présence d'un transformateur, fibre optique, tout à l'égout.
Aménagements et services
Espaces de stationnement et éclairage public.
Cadre juridique
Plan local d'urbanisme.
Vocation sectorielle
Industrie, artisanat, logistique.



3

Zone d'activité de La Cressonnière Localisation : Somme-Suippe

Superficie totale de la zone
0,12 hectares.
Superficie des parcelles disponibles
Aucune parcelle disponible
Raccordements disponibles
Eau, électricité, fibre optique, tout à l'égout.
Aménagements et services
Espaces de stationnement et éclairage public.
Cadre juridique
Plan local d'urbanisme
Vocation sectorielle
Artisanat.



4

Zone d'activité de Sommepy-Tahure Localisation : Sommepy-Tahure

Superficie totale de la zone
1,12 hectares.
Superficie des parcelles disponibles
Aucune parcelle disponible
Raccordements disponibles
Eau, électricité, fibre optique, tout à l'égout.
Aménagements et services
Aucun.
Cadre juridique
Plan local d'urbanisme
Vocation sectorielle
Industrie.



3. Accompagnements et aides financières

3.1 Le parcours d'accompagnement

Le service aménagement et développement territorial accompagne l'idée, l'implantation de porteurs de projets mais aussi le développement et les moments difficiles d'entreprises déjà présentes sur le territoire

Nos missions :

- Être votre guichet d'entrée pour faciliter votre implantation et votre développement sur le territoire.
- Orienter vers nos partenaires afin de répondre au mieux à votre problématique.
- Conseiller en communication, gestion, numérique durant les Ateliers Suippes & Co ou en rdv individuels.
- Accompagner votre réflexion pour vous permettre de vous installer et vous développer.
- Accompagner à la création d'entreprise, au développement et face aux difficultés et aider au montage des dossiers de subvention
- Accompagner lors des formalités d'urbanisme.



1

Accueil et Orientation

Objectif : Permettre aux porteurs de projet de rencontrer des interlocuteurs qui les aideront à définir et structurer leur idée.

Actions :

- Rendez-vous de diagnostic initial pour évaluer le projet.
- Information sur les dispositifs d'accompagnement existants, les aides financières, et les services de la CCRS.
- Orientation vers les structures partenaires selon le profil du projet.



2

Construction et Validation du Projet

Objectif : Aider le porteur de projet à valider la faisabilité de son projet.

Actions :

- Accompagnement personnalisé pour la validation du modèle économique.
- Accès à un réseau de partenaires.



3

Accès aux Aides Financières

Objectif : Faciliter l'accès aux aides financières et subventions disponibles pour soutenir l'investissement initial.

Actions :

- Mise en relation avec les organismes financiers locaux pour des financements complémentaires (prêts d'honneur, microcrédits).
- Aide à la recherche de subventions (région, UE).
- Aide au montage des dossiers de subvention et de financement.



4

Sélection de l'Implantation

Objectif : Aider le porteur de projet à choisir un emplacement adapté sur le territoire.

Actions :

- Présentation des zones d'activités disponibles, avec les avantages et caractéristiques de chacune (parcelles, prix, raccordements).
- Visites de terrains et de bâtiments.
- Accompagnement dans les démarches administratives d'installation.



5

Lancement et Développement de l'Activité

Objectif : Soutenir le projet dans ses premiers mois d'activité pour favoriser son intégration dans le tissu économique local.

Actions :

- Suivi de l'activité et conseils en gestion opérationnelle, juridique et commerciale.
- Accès à des événements de réseautage et de formation.
- Accompagnement au numérique à travers des ateliers proposées par notre conseillère numérique Marie-Laure PETRENKO (contact : ml.petrenko@cc-regiondesuippes.com) .



6

Suivi et Consolidation de l'Activité

Objectif : Renforcer la pérennité de l'entreprise en accompagnant le développement et en anticipant les défis à moyen terme.

Actions :

- Rendez-vous trimestriels de suivi pour évaluer les besoins et les opportunités de croissance.
- Possibilité de mentorat avec des entreprises locales et des partenaires comme le lycée Oehmichen pour des projets de collaboration.
- Accompagnement pour explorer de nouveaux marchés ou développer des partenariats.

- 1

J'ai une idée de projet
- 2

Une difficulté dans mon activité
- 3

Je souhaite construire, agrandir, modifier ou rendre accessible au public mon local
- 4

Je souhaite être raccordé en eau, fibre, électricité
- 5

Je souhaite me faire accompagner dans la gestion et valorisation de mes déchets
- 6

Je cherche du foncier, un local
- 7

Je cherche des financements
- 8

Je souhaite développer mon activité actuelle



Je contacte le service
Développement Economique, chef
de file des demandes liées aux
entreprises
a.vigneulle@cc-regiondesuippes.com

3.2 Nos partenaires

Accompagnement généraliste					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Marne Ardennes	Formation et conseil	Porteurs de projets, TPE, PME	Chèques Créa* CPF	08 05 29 50 81 (appel gratuit) info@marneardennes.cci.fr	https://www.marneardennes.cci.fr/prestations
 Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)	Formation et conseil	Artisans et porteurs de projets	Chèques Créa* CPF	03 26 40 64 94 entreprise@cm-marne.fr	https://www.cm-marne.fr/ https://cma-grandest.fr/creer-ou-reprendre-une-entreprise/
 BGE	Conseil Bilan de compétences entrepreneuriale aux ayants-droits de Défense Mobilité	Porteurs de projets	France travail Chèques Créa* CPF	03 26 65 59 51 contact@bge-champagne.fr	https://www.bgeca.fr/
 Pépité (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert)	Sensibilisation, Formation et accompagnement	étudiants	gratuit	06 20 59 71 20 pepите.champagne-ardenne@univ-	https://www.pepите-champagne-ardenne.fr/ https://www.pepите-france.fr/accompagnement-sur-mesure-pepите
 France travail	Formation, aide au recrutement, financement	Demandeurs d'emploi	gratuit	39 49 Votre conseiller	https://www.france-travail.fr/candidat/je-creereprends-une-entreprise.html https://entreprise.
 URSSAF	« Mes premiers mois avec l'URSSAF » Aide à l'embauche	Auto-entrepreneur, travailleur	gratuit	39 57	https://www.urssaf.fr/accueil/services.html

*Dispositif proposé par la Région Grand Est, pour en savoir plus : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/les-cheques-crea/>

 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DDFIP (direction départementale des finances publiques)	Conseil fiscal	Toutes entre- prises	gratuit	03 26 69 53 00 ddfip51.accom- pagnement- fiscal-pme@ dgfip.finances. gouv.fr	fr/je-suis-une-pme- et-je-souhaite-un- accompagnement- fiscal-0
 BPI (Banque Publique d'Investissement)	Conseil Formation Financement Innovation	Toutes entre- prises	Outils mis à disposition gra- tuitement	03 26 79 82 30	www.bpifrance.fr/ nos-solutions/crea- tion/creation-experte- #section-5988
 Réseau entreprendre	Conseil individuel et collectif Financement	Entreprise de - 3 ans ou reprise - 6 mois Créer ou maintenir 5 à 6 emplois	gratuit	03 26 89 65 91 champagne-ar- denne@reseau- entreprendre. org	www.reseau-entre- prendre.org/cham- pagne-ardenne/
 BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME Banque de France	Orientation vers le bon interlocuteur	TPE-PME	Gratuit	TPME51@ banque-france. fr 34 14	www.banque-france. fr/fr/nous-trouver/ reims www.mesquestions- dentrepreneur.fr/

Financement					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Réseau Initiative	Type d'accompagnement : Financement Créa'Lab Conseil avant, pendant et après la création	Toutes entre- prises, critères selon le service sollicité	Chèques Créa	06 62 65 65 01 c.kudla@initia- tive-chalonsen- champagne.fr	www.initiative- chalonsencham- pagne.fr
 ADIE	Micro-crédit Assurances Conseil	Auto- entrepreneur et travailleur indépendant		06 30 50 23 65 sconde@adie. org	www.adie.org
 France Active	Financement et garan- tie de prêt Accompagnement des structures d'utilité sociale		Chèques Créa	03 26 87 68 15	www.franceactive- grandest.org
 BAMA Business Angels Marne Ardennes	Financement et mentorat	Entreprises in- novantes		06 15 38 07 66 domitille @ba-ma.fr	www.ba-ma.fr

Accompagnement avec une démarche sociale					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Germinal	Conseil	Entrepreneurs éligibles aux critères de l'IAE* Chèques créa	gratuit	07 85 74 76 93 germinal. grandest@ groupe-sos.org	www.germinal- territoires.fr/le-projet
 CRESS Grand Est (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Grand Est)	Accueil, information, orientation (AIO) Programme ESSor GRAND EST : plateforme d'accompagnement et de financement dans l'Economie Sociale et Solidaire -webinaires thématiques pour les porteurs de projet (offre de financement, mécénat, fondations etc.)	Porteurs de projets, acteurs ESS : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS	gratuit	Contact Champagne- Ardenne : antenne de Reims - 39 rue Hincmar Stéphanie Chenet - coordinatrice territoriale Champagne- Ardenne - s.chenet@ cress-grandest. org	www.cress-grandest. org/essor-grandest. org
 GEDA (Groupement d'employeurs pour le développement associatif)	Aide au recrutement	Structure de l'Economie Sociale et Solidaire	gratuit	03 52 74 03 26 bienvenue@ geda-am.org	www.geda-am.org

Tester son activité					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Couveuse Grand Test	Couveuse : héberge- ment juridique Conseil Formation	Porteurs de projets avec un projet déjà travaillé Sont exclus : métiers conventionnés	% du CA + frais fixes	03 83 92 30 70 contact@alexis. fr	www.grand-test.fr
 Synercoop	Coopérative d'entrepreneurs salariés Formation	Porteurs de projets Sont exclus : métiers conven- tionnés	% du CA + frais fixes	03 29 78 51 88 contact@ synercoop.org	www.synercoop.org
 SET UP	Coopérative d'entrepreneurs salariés Formation	Porteurs de pro- jets avec un pro- jet déjà travaillé Sont exclus : métiers conven- tionnés	% du CA + droit d'entrée via chèque créa	07 56 88 19 19 estelle.bertot@ setup-cae.fr	www.franceactive- grandest.org

* Critères de l'IAE : <https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/14733921254161--Les-crit%C3%A8res-d-%C3%A9ligibilit%C3%A9-IAE>

Innovation					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Créativ'Labz	Incubateur : mentorat, coaching, espace de co-working, ateliers, afterworks	Étudiants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne	gratuit	03 26 91 89 17 incubateur@univ-reims.fr	www.univ-reims.fr/ creativ-labz
 Innovact	Incubateur : mentorat, coaching, espace de co-working, ateliers, afterworks	Porteurs de projets innovants dans les domaines de la bioéconomie, la santé et l'industrie	100 euros / mois + 500 euros pour le programme « starter class » 100 euros / mois + 500 euros pour le programme « starter class »	06 07 44 38 55	www.innovact.com
 Grand Est Développement	Conseil Recherche de financement	Entreprises avec un projet de transformation (environnement, numérique, industrie) Projets stratégiques à fort enjeu	Variable selon les prestations (des prestations sont intégralement prises en charge par l'UE)	09 74 36 98 98 contact@grandestdev.fr	

Agriculture					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Chambre d'agriculture	Formation Conseil	Porteurs de projets agricoles, viticoles et touristiques	Variable	03 26 64 08 13 projet@marne.chambagri.fr	www.marne.chambre-agriculture.fr

Agriculture					
Nom de l'organisme	Type d'accompagnement	Public ciblé	Financement	Contact	Site web
 Business France	Conseil	PME et ETI qui souhaitent se développer à l'international		Via le formulaire de contact du site internet accueillexport@businessfrance.fr 01 40 73 34 00	www.businessfrance.fr

3.3 Les aides financières*

Les entreprises peuvent bénéficier de nombreux dispositifs de soutien financier et d'accompagnement, proposés par différents acteurs tels que **l'État, la Région, et l'Union Européenne**.

Ces aides visent à favoriser **l'innovation, le développement économique, la création d'emplois et la transition écologique**. Chaque organisme dispose de ses propres dispositifs, adaptés aux spécificités et aux besoins des territoires et des secteurs d'activité. Cependant, en raison de la diversité et de la multiplicité de ces soutiens, il est difficile d'en dresser une liste exhaustive. Les entreprises sont donc invitées à **se rapprocher de ces institutions pour identifier les aides qui correspondent le mieux à leurs projets et besoins**.

Cependant, ce document est l'occasion de mettre en avant plusieurs outils et notamment les deux moteurs de recherche d'aides développés par la CCI et la CMA :

<https://les-aides.fr/>

<http://www.aides-entreprises.fr/>

ZOOM sur l'ACRE

L'ACRE ou Aide à la Création ou à la Reprise d'une Entreprise consiste en une exonération temporaire de cotisations sociales.
Pour en bénéficier, rapprochez-vous de l'URSSAF.

*Attention : les aides financières peuvent évoluer chaque année notamment les aides régionales et européennes. Les informations données ici concernent l'année 2024 uniquement.

3.3.1 Les aides financières de la région



La Région Grand Est propose un large éventail d'aides financières pour soutenir les entreprises à toutes les étapes de leur développement. Ces différentes aides peuvent être trouvées en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.grandest.fr/aides/>

Attention : les aides financières peuvent évoluer chaque année notamment les aides régionales et européennes. Les informations données ici concernent l'année 2024 uniquement.

La CCRS attire votre attention sur plusieurs dispositifs :

Les chèques créa⁵ qui donnent accès à différents accompagnements essentiels au parcours du créateur d'entreprise.

L'appel à manifestation d'intérêt « artisanat de demain »⁶ permettant de bénéficier d'une aide financière sur un projet d'investissement dans l'outillage de production, ou de certification et de conseil.

Le chèque vert ⁷ permettant d'obtenir une aide financière sur des investissements liés à la réduction de la facture énergétique de votre entreprise.

Grand Est Transformation digitale⁸ permettant d'avoir un diagnostic gratuit et une aide financière pour mener à bien un projet de digitalisation de votre entreprise.

Entrepreneuriat des jeunes ⁹ permettant aux 18-29 ans de bénéficier d'une aide financière jusqu'à 5 000 euros.

Le prêt participatif Grand Est¹⁰ permettant de bénéficier d'un prêt jusqu'à 500 000 euros avec un taux préférentiel et une garantie Région jusqu'à 80%.

3.3.2 Les aides financières européennes



Les aides européennes constituent une opportunité majeure pour les entreprises souhaitant financer leurs projets d'innovation, de croissance, ou de transition écologique. L'Union européenne propose plusieurs dispositifs, notamment via les fonds structurels et d'investissement européens (Fonds FEDER, FSE+, FEADER), qui soutiennent le développement économique des régions, l'inclusion sociale et la formation. Ces fonds peuvent financer des projets d'innovation technologique, d'efficacité énergétique, ou de modernisation des infrastructures.

Un outil de recherche d'aides européennes a été créé :

<https://beeurope.grandest.fr/>

La CCRS attire votre attention sur plusieurs dispositifs :

Le dispositif « développement économique »¹¹ du fonds FEDER (fonds européen de développement régional) qui concerne des aides à l'investissement, à la création-reprise d'entreprise, à la mise en réseau d'entreprises et à l'internationalisation.

Le dispositif « Aide à l'installation du nouvel agriculteur » du fonds F.E.A.D.E.R (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Le programme « Leader 2023-2027 » ^{1 2} pour le PETR Pays de Châlons-en-Champagne

Pour en savoir plus sur les aides européennes, Fabien BIROT, Conseiller à la délégation aux fonds européens, répondra à vos questions (fabien.berot@grandest.fr)



5: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/les-cheques-crea/>
6: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/ami-artisanat-de-demain/>
7: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/cheque-vert/>
8: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/transformation-digitale-parcours-individuel/g>
9: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/entrepreneuriat-des-jeunes/>
10: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/pre-pret-participatif-grand-est/>

11: Pour aller plus loin : <https://beeurope.grandest.fr/aides/developpement-economique/>
12: Pour aller plus loin : <https://www.paysdechalonenchampagne.com/le-petr-pays-de-chalons-en-champagne-prepara-sa-candidature-au-programme-leader-2023-2027>

3.3.3 Les aides financières de l'État

Les aides d'État aux entreprises, proposées par le gouvernement français, visent à soutenir leur développement, leur compétitivité et leur résilience face aux défis économiques. Elles prennent diverses formes : subventions, exonérations fiscales, crédits d'impôt (comme le Crédit d'Impôt Recherche ou le Crédit d'Impôt Innovation), avances remboursables et garanties de prêts. Ces aides ciblent plusieurs domaines prioritaires tels que l'innovation, la transition écologique, la digitalisation, l'export ou encore la création et la reprise d'entreprises.



Les aides à l'embauche via France Travail :
<https://entreprise.francetravail.fr/aides-embauche/touteslesaides>

Les aides en relation avec la transition écologique via l'ADEME¹³
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres>





Les aides liées au numérique via France Numérique :
<https://www.francenum.gouv.fr/aides-financieres/trouver-une-aide-financiere>

Un conseiller entreprise pour vous guider : <https://conseillers-entreprises.service-public.fr/>

13: Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

4. Les dispositifs éligibles sur le territoire

4.1 France Ruralités Revitalisation



Le dispositif en bref

France Ruralités Revitalisation est un nouveau programme français visant à renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Il remplace les anciennes Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et offre un soutien accru aux collectivités rurales en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de services publics. Ce dispositif vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser l'installation de nouveaux projets dans les zones rurales.

Avantages	Conditions
Exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Exonération totale pendant 5 ans. 6e année : 25% du bénéfice est imposé. 7e année : 50% du bénéfice est imposé. 8e année : 75% du bénéfice est imposé. Maximum : 300 000 euros d'exonérations sur 3 ans (réglementation européenne des aides de minimis ¹⁴).	- Moins de 11 salariés - Activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale - Régime réel d'imposition - Entreprise créée ou reprise entre le 01/07/2024 et le 31/12/2029 - Siège social de l'entreprise sur le territoire de la CCRS concernant l'exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés.
Exonération de la CFE (Cotisation foncière des entreprises). Exonération totale pendant 5 ans. 6e année : abattement de 75% 7e année : abattement de 50% 8e année : abattement de 25% Maximum : 300 000 euros d'exonérations sur 3 ans (réglementation européenne des aides de minimis).	50 salariés maximum - CDD 12 mois minimum ou CDI - Pas de licenciement économique durant les 12 mois précédant l'embauche - Activité industrielle, artisanale, agricole, commerciale ou libérale - Siège social de l'entreprise sur le territoire de la CCRS
Exonération des cotisations sociales assurance maladie, vieillesse et allocations familiales. Exonération totale jusqu'à 1,5 SMIC. Exonération partielle entre 1,5 et 2,4 SMIC. Attention : cette exonération ne peut pas être cumulée avec une aide à l'emploi de l'État.	

Liens et contacts utiles

Pour l'exonération d'IR/IS, aucune démarche n'est à effectuer.
Pour l'exonération de la CFE :
- Dans le cas d'une création ou reprise d'activité, formulaire n°1447-C-SD et transmettre au SIE.
- Dans le cas d'une extension d'établissement, formulaire n°1447-M-SD et transmettre au SIE.

SIE compétence : Service des impôts des entreprises de Châlons-en-Champagne.
Numéro du SIE Châlons : 03 26 68 60 57
Pour l'exonération sociale, remplir le formulaire Cerfa n°10791 et le transmettre à la DDETSPP dans les 30j suivant l'embauche. Numéro de la DDETSPP¹⁵ : 03 26 69 57 51

14: Pour aller plus loin : <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A17026>

15: DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations



Le dispositif en bref

Le dispositif « Zone AFR » (Aide à Finalité Régionale) est dédié à des territoires de l'Union européenne considérés comme en difficulté. Le décret n°2022-968¹⁶ détermine que plusieurs communes de la CCRS entrent dans ce dispositif :
La Cheppe - Cuperly -Jonchery-sur-Suippe -Saint-Hilaire-le-Grand -Suippes

Avantages	Conditions
Exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Exonération totale pendant 2 ans. Les 3 années suivantes à hauteur de 75%, 50% puis 25% Exonération de la part communale de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Durée : 2 ans Note : la CVAE est redevable lors d'un CA HT > 500 000 euros par an.	Être nouvellement créées, - Exercer une activité industrielle, commerciale ou artisanale, - Être implantées dans une zone AFR avant le 31 décembre 2027, - Être soumises à un régime réel d'imposition et avoir vocation à réaliser des bénéfices. Sont exclues les activités bancaires, financières et d'assurance (sauf courtage), de gestion ou location d'immeubles et les activités de pêche maritime.
Majoration d'aides régionales. Par exemple le plafond de l'aide aux grandes entreprises ¹⁷ de la région passe de 200 000 euros en zone non-AFR à 1 million d'euros en zone AFR.	

Liens et contacts utiles

Pour l'exonération d'IR/IS, aucune démarche, il suffit de remplir la ligne prévue à cet effet sur le tableau de détermination du résultat fiscal.

Pour l'exonération de la part communale de la CVAE :
- Formulaire n°1465-SD¹⁸ auprès du SIE

SIE compétence : Service des impôts des entreprises de Châlons-en-Champagne.
Numéro du SIE Châlons : 03 26 68 60 57

16: Pour aller plus loin : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046003627?init=true&page=1&query=aides+%C3%A0+finalit%C3%A9+r%C3%A9gionale&searchField=ALL&tab_selection=all
17: Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-aux-grandes-entreprises/>
18: <https://www.impots.gouv.fr/formulaire/1465-sd/exoneration-temporaire-de-cotisation-fonciere-des-entreprises-2020>



Le dispositif en bref

Le Pays de Châlons¹⁹ a été labellisé Territoire d'Industrie en novembre 2023.
Le label Territoires d'industrie, lancé en 2018 représente le volet territorial de la politique industrielle permettant de bâtir une stratégie de reconquête industrielle ²⁰.

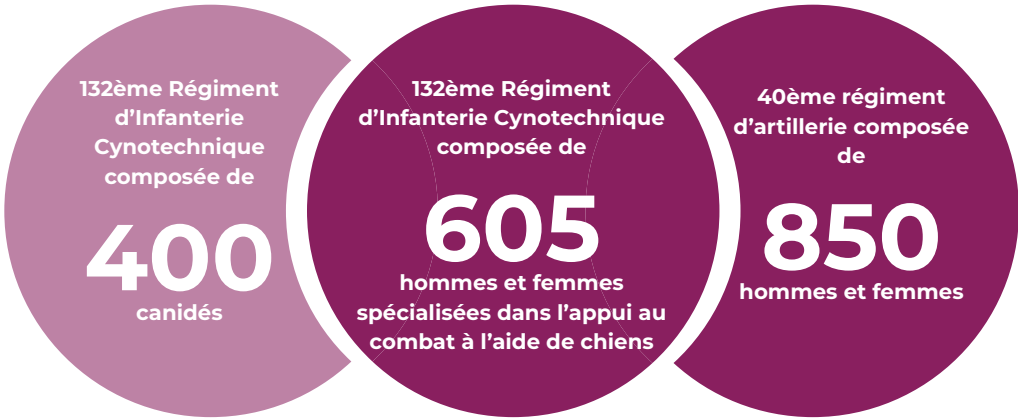
Avantages	
Un chef de projet « Territoires d'industrie » qui a pour rôle d'animer et d'assurer le déploiement du programme. Exemple : le business club du Pays de Châlons	
Fonds Vert – Territoires d'industrie en transition écologique. ²¹ Dispositif visant à soutenir les projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants : -Plan environnemental -Développement des compétences	
Liens et contacts utiles	Cheffe de projet Territoire d'industrie Pays de Châlons : Sandrine Poinenet s.poinenet@chalons-agglo.fr 06 71 09 64 50 Pour toute demande concernant le Fonds Vert, nous vous incitons à contacter la préfecture du département. Numéro de la préfecture de la Marne : 03 26 26 10 10

Pour aller plus loin : <https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Collectivites-locales/Finances-locales/Fonds-vert>

19: Le Pays de Châlons est composé de trois collectivités : Châlons Agglo, la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, la Communauté de Communes de la Région de Suippes
20: Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/priorites-et-actions/proximite-et-territoires/reindustrialiser-nos-territoires/territoires>
21: Pour aller plus loin : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/fonds-vert-territoires-dindustrie-transition-ecologique>

5. Le tissu économique local

5.1 Le camp militaire porte la consommation des ménages



La Communauté de Communes de la Région de Suippes est marquée par la présence militaire sur son territoire.

Ainsi, sont présents le **132ème Régiment d'Infanterie Cynotechnique** ³² composée de 605 hommes et femmes et 400 canidés (plus grand chenil d'Europe), spécialisée dans l'appui au combat à l'aide de chiens ; et le **40ème régiment d'artillerie** ³³ composé de 850 hommes et femmes.

Également, le **CAPCIA-51e RI**³⁴ (centre d'appui et de préparation au combat interarmes) est présent à travers une compagnie à Suippes (**350 personnes sur les 3 compagnies** partagées entre Suippes et Mourmelon).

Cette présence représente une masse salariale de **35 millions d'euros**, **2 millions d'euros annuels d'investissements** contractualisés avec **30 sociétés**, **3,9 millions d'euros** de dépenses de fonctionnement courant avec **33 contrats** auprès de TPE/PME/ETI.



32: Pour aller plus loin : <https://www.sengager.fr/regiments/132e-regiment-dinfanterie-cynotechnique>

33: Pour aller plus loin : <https://www.sengager.fr/regiments/40e-regiment-dartillerie>

34: Pour aller plus loin : <https://www.defense.gouv.fr/terre/unites-larmee-terre/nos-brigades/commandement-lentrainement-au-combat-interarmes-comecia/centre-dappui>

5.2 Données socio-économiques et emploi

Selon les chiffres de l'INSEE, fin 2023, la Communauté de Communes de la Région de Suippes compte **396 établissements sur le territoire** répartis :

DEN T4 - Nombre d'établissements économiquement actifs en 2023

Secteur d'activité	Nombre	%
Ensemble	396	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	59	14,9
Construction	33	8,3
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	92	23,2
Information et communication	5	1,3
Activités financières et d'assurance	61	15,4
Activités immobilières	15	3,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	54	13,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	42	10,6
Autres activités de services	35	8,8

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200042620#chiffre-cle-11>

Également, nous dénombrons **1277 emplois sur le territoire** (hors défense) :

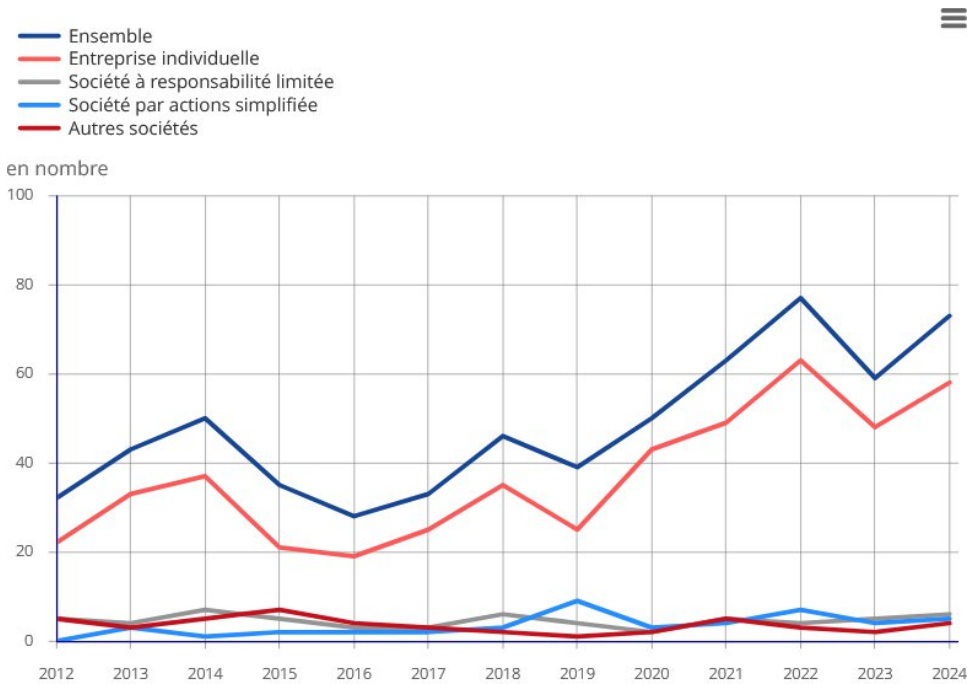
RES T2 - Effectifs salariés par secteur d'activité agrégé et tranche d'effectifs fin 2023

Secteur d'activité	Total	%	1 à 9 salariés(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	1 277	100,0	430	176	260	195	216
Agriculture, sylviculture et pêche	135	10,6	109	26	0	0	0
Industrie	314	24,6	43	26	29	0	216
Construction	40	3,1	17	0	23	0	0
Commerce, transports, services divers	295	23,1	128	110	0	57	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	493	38,6	133	14	208	138	0

Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs. Les effectifs salariés correspondent ici aux postes présents durant la dernière semaine de décembre.
Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) en géographie au 01/01/2025.

La Communauté de Communes est dans **une phase d'augmentation des créations d'entreprises sur le territoire** :

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2025.

5.3 La présence d'entreprises industrielles leaders sur leur marché

Lebronze Alloys



Groupe industriel spécialisé dans la production de produits semi-finis et finis en alliages techniques de cuivre et de nickel à haute performance. Lebronze Alloys a 750 collaborateurs dont plus de 200 au siège à Suippes pour un chiffre d'affaires annuel de 239 millions d'euros en 2023.



Figure 10 : Vue aérienne du site industriel de Lebronze à Suippes en 2020

Pour aller plus loin : <https://www.lebronze-alloys.com/fr/>

L'entreprise Sodine



Olivier FLAMBERT a créé une activité alliant respect de l'environnement et qualité de produits. Il alimente les poules pondeuses grâce aux céréales des cultures. Les œufs sont triés et emballés à Sommepey-Tahure dans un centre de conditionnement bénéficiant des nouvelles technologies

Aujourd'hui, l'entreprise conditionne 1 million d'œufs par jour²⁴ pour un chiffre d'affaires de 49 millions d'euros en 2023 et 60 salariés sur le site de Sommepey-Tahure.



Figure 11 Vue aérienne du site industriel de la Sodine à Sommepey-Tahure en 2016

Pour aller plus loin : <https://www.savourez-grandest.fr/entreprises/sodine/>
Source : <https://www.lunion.fr/id582614/article/2024-03-24/sodine-cette-pme-de-sommepey-tahure-qui-conditionne-un-million-doeufs-par-jour>



Luzéal

Implantée à Saint-Rémy-sur-Bussy, Luzéal est un acteur industriel majeur du tissu économique local. Cette coopérative agricole est spécialisée dans la déshydratation de luzerne. Le site compte de 20 à 50 salariés selon les saisons.



Notes :



Retrouvez toutes les informations
économiques du territoire
de Suippes et sa Région sur

www.cc-regiondesuippes.com
Rubrique entreprendre



15 place de l'Hôtel de ville, 51600 Suippes



contact@cc-regiondesuippes.com



03 26 70 08 60



<http://www.cc-regiondesuippes.com/>